



REPUBLIQUE DU BENIN

&&&&&&



UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI

(UAC)

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE « ESPACES,
SOCIETES ET DEVELOPPEMENT »
(EDP)

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME
D'ETUDES APPROFONDIES
(DEA)**

Filière : Linguistique

Option : Sociolinguistique

THEME:

**GESTION DES LANGUES AU SEIN
DES COUPLES MIXTES : LE CAS
D'UN OTAMMARI ET D'UNE FON**

Présenté et soutenu par :

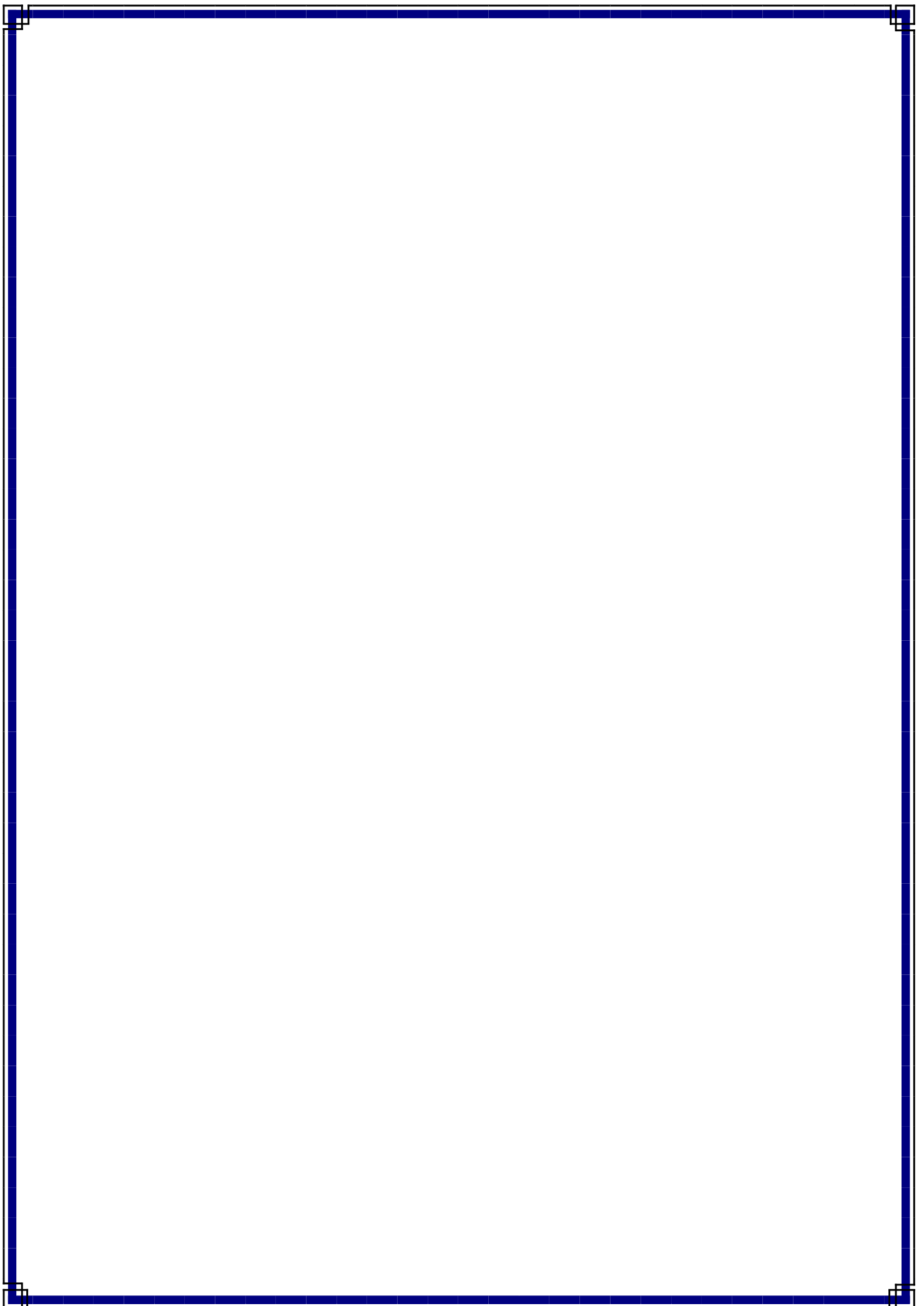
Gwladys Sonia BRUN

Sous la direction de:

Akanni M. IGUE

Professeur Titulaire

ANNEE ACADEMIQUE : 2008 - 2009



IN MEMORIAM

Mes parents défunts.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu mon maître de mémoire, le Professeur Akanni Mamoud IGUE pour m'avoir permis de mener à bien ce travail.

Je remercie également tous les enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (E.D.P).

Je dis aussi merci à tous les enseignants du Département des Sciences du Langage et de la Communication(D.S.L.C).

Je remercie également monsieur Jérôme CARLOS pour ses conseils

Mes remerciements vont enfin à mon cher époux pour son soutien moral et financier.

GLOSSAIRE

bɛtamaribɛ: pluriel de **otamari**.

Couple mixte : un homme et une femme mariés appartenant à des ethnies différentes : (par exemple un **otamari** marié à une **fɔn**).

ditamari : langue que parlent les **bɛtamaribɛ**.

Famille: groupe domestique de gens liés ou non par le sang, qui vivent dans le même foyer.

Ménage¹ : ensemble constitué d'une ou de plusieurs personnes.

otamari : originaire de la chaîne de **atakora** qui parle **ditamari**

¹ Carole, DEMENAY. Vente Action Marchande, Nathan Technique, 1998, p.23

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0 : Répartition des personnes enquêtées selon la profession.....	11
Tableau 1 : Répartition des personnes enquêtées selon le niveau d'instruction.....	12
Tableau 2 : Répartition des langues parlées entre les parents.....	13
Tableau 3 : Répartition des langues parlées par les pères à leurs enfants.....	13
Tableau 4 : Répartition des mères suivant les langues qu'elles parlent à leurs enfants....	14
Tableau 5 : Répartition des mères enquêtées selon le niveau d'instruction.....	15
Tableau 6 : Répartition des langues parlées par les enfants à leur père	15
Tableau 7 : Répartition des langues parlées par les enfants à leur mère	16
Tableau 8 : Répartition des domestiques enquêtées selon leur ethnie et les langues parlées avec les enfants.....	17
Tableau 9 : Répartition des parents selon leurs convictions.....	18
Tableau 10 : Répartition des actions des parents.....	19
Tableau 11 : Répartition des parents suivant les raisons du choix des langues parlées en familles.....	19
Tableau 12 : Les langues interdites par les pères dans le ménage.....	20
Tableau 13 : Les langues interdites par les pères aux domestiques.....	21
Tableau 14 : Les langues interdites aux mères par leur conjoint.....	22
Tableau 15 : Répartition des langues que les amis parlent aux enfants.....	22
Tableau 16 : Répartition des langues que les enfants parlent aux amis	22
Tableau 17 : Type de suivi dans les trente ménages enquêtés.....	23
Tableau 18 : Répartition des personnes enquêtées selon l'âge.....	24
Tableau 19 : Répartition des personnes enquêtées selon le genre.....	24

SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
GLOSSAIRE	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
SOMMAIRE.....	v
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : GENERALITES.....	3
1.1 ENONCE DU PROBLEME.....	3
1.2 HYPOTHESE ET OBJECTIFS.....	4
1.3 CADRE CONCEPTUEL.....	5
1.4 REVUE DE LITTERATURE.....	6
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODE D'ETUDE.....	8
2.1 CADRE THEORIQUE.....	8
2.2. METHODE D'ETUDE.....	9
CHAPITRE III : RESULTATS DE L'ETUDE.....	11
3.1 PRESENTATION DES RESULTATS.....	11
3.2 ANALYSE, COMMENTAIRE ET SUGGESTIONS.....	24
CONCLUSION	33
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	36
ANNEXES	

INTRODUCTION

Au Bénin, la répartition de la population et des langues est telle que chacun des groupes socioculturels est pratiquement présent dans chaque région, quel que soit son effectif. Chaque groupe socioculturel s'identifie ainsi à sa langue qui va de pair avec ses valeurs culturelles. Un brassage culturel naît lorsqu'un couple mixte se crée. Ce ménage s'agrandit avec la naissance des enfants, alors naît un dilemme, celui des langues à parler aux enfants ; ainsi que leurs choix et leurs gestions dans ledit ménage.

Notre étude va se concentrer sur la gestion des langues chez les couples mixtes : les rôles joués par les acteurs pères, mères et domestiques. Précisons que les pères sont des **bɛtamaribɛ** : originaires de la chaîne de **atakora**; il parle le **ditamari**, une langue **gur**. Les **bɛtamaribɛ** en service dans la commune de **kotonu** ont fondé des foyers mixtes. Ainsi pour comprendre comment les langues sont gérées dans le ménage, nous avons réalisé une étude sur un échantillon de cinquante personnes, soit trente ménages. Pour aboutir aux résultats, nous avons utilisé la technique de l'entrevue qui nous a permis d'interroger les ménages mixtes. En outre, nous avons visité quatre complexes scolaires et quelques ménages pour observer certains comportements et les langues parlées.

En définitive, cette enquête a permis d'identifier le lien entre les convictions des parents et leurs actions. En fait, le milieu social, la profession, le niveau d'étude, l'alternance didactique des langues sont les variables que nous avons étudiés. Notre travail a consisté à déterminer si toutes ces variables influencent la gestion des langues chez les couples mixtes. En somme, ce travail a pour but d'identifier les autres facteurs qui ont un impact sur le choix des langues parlées en familles.

Dans le cadre de cette étude, nous articulerons notre réflexion autour de trois rubriques :

- Le premier chapitre a été consacré aux généralités inhérentes au sujet de l'étude.
- Dans le deuxième chapitre, le cadre d'étude a été abordé.
- Le troisième chapitre traite des résultats des investigations en plus des analyses et de quelques suggestions.

CHAPITRE I : GENERALITES

1.1 ENONCE DU PROBLEME

Généralement, pour tout groupe social, la pratique d'une langue qui n'est pas la sienne implique un effort. En effet, lorsqu'un **otamari** se marie à une **fɔn**, lequel des deux doit consentir cet effort ? Précisons qu'un **otamari** parle le **ditamari** qui est une langue **gur**. Quant à la **fɔn**, elle parle le **fɔngbe** qui est une langue **gbe**. De plus, il n'y a pas d'intercompréhension entre ces deux langues. Dès lors, le problème n'est pas de savoir si la communication est possible, mais à quel degré elle l'est et par quels moyens. Les enfants issus de cette union parlent-ils les langues de leurs géniteurs? Utilisent-ils les langues du milieu ?

Nous étudierons la gestion des langues chez les couples mixtes : les rôles joués par les acteurs pères, mères et domestiques. Précisons à toutes fins utiles que les **bɛtamaribɛ** sont originaires du **burkinafaso**. A la recherche des terres cultivables, ils ont migré dans les montagnes d'**atakora**, au Bénin. Jadis, ces peuples, mus par le souci de conservation des valeurs ne se mariaient qu'entre eux. La femme **otamari** d'alors était chargée de la transmission de la langue voire de la culture. Mais de nos jours, certains jeunes fonctionnaires préfèrent le brassage culturel. Ils se marient avec les femmes d'autres ethnies.

Notre travail consistera à étudier uniquement les couples mixtes: précisément un **otamari** et une **fɔn**. Les enfants qui naissent de cette union mixte ont le choix de parler la langue de leur père, de leur mère. Ils sont aussi confrontés à parler la langue du milieu où vivent les parents et la langue française utilisée à l'école.

- Comment ces parents gèrent-ils les langues dans le ménage?
- Comment s'opère dans ces ménages, le choix des langues?
- Quelles sont les pratiques langagières observées chez ces parents?

- Comment la famille s'approprie-t-elle la langue du milieu?
- Quelle(s) langue(s) les parents permettent-ils aux enfants de parler à la maison?
- Quelle(s) langue(s) les parents parlent-ils entre eux?
- Quelle(s) langue(s) les parents imposent-ils aux enfants de parler à la maison ?

Autant d'interrogations auxquelles notre étude tentera de répondre en vue de cerner la gestion des langues chez les couples mixtes : les rôles joués par les acteurs père, mère, domestique et environnement.

1.2 HYPOTHESE ET OBJECTIFS

1.2.1 Hypothèse

Les mères, les filles placées (les domestiques **bɛtamaribɛ**) et l'environnement familial sont les garants de la transmission des langues au sein des couples mixtes.

1.2.2 Objectifs

1.2.2.1 Objectif général

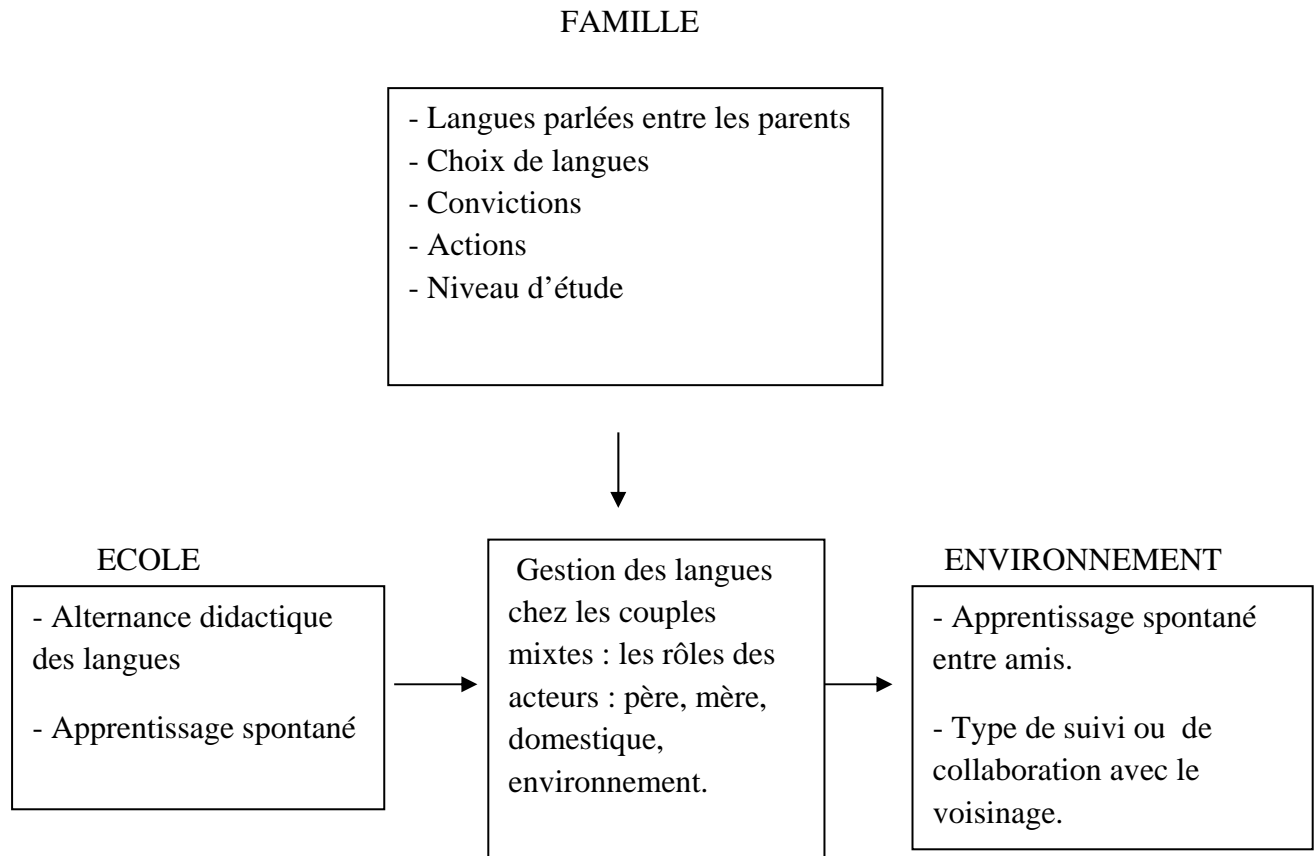
Etudier la gestion des langues dans ces réseaux familiaux en fonction des dyades communicationnelles: père-mère ; mère-enfant ; père-enfant.

1.2.2.2 Objectifs spécifiques

- 1) Identifier les facteurs qui ont un impact sur la gestion des langues chez les couples-mixtes ;
- 2) Identifier les rôles joués par les acteurs: père, mère, domestique, environnement.

3) 1.3 CADRE CONCEPTUEL.

L'étude de la gestion des langues chez les couples-mixtes s'articule autour de ces différents concepts :



Commentaire du cadre conceptuel

Beaucoup de familles **betamaribe** vivant dans la commune de **kotonu** où elles sont confrontées à des difficultés linguistiques. En effet, dans le nouvel environnement, ceux-ci sont contraints de s'exprimer soit en français soit dans la langue du milieu. D'autres mettent en veilleuse leur langue puisqu'elles sont minoritaires.

Dans le ménage, les langues parlées entre les parents et les enfants dépendent des aspirations des parents. Quant aux enfants, ils apprennent la ou (les) langue(s) du milieu en fonction des langues utilisées à l'école, entre amis. Cet apprentissage s'accélère en fonction de la liberté de mouvement accordée aux enfants.

1.4 REVUE DE LITTERATURE

Le réseau familial a une prééminence sur les autres réseaux de relation, que celles-ci soient rurales ou urbaines. En effet, l'importance de la famille n'est plus à souligner. Donc la famille est un creuset qui régent la vie en société.

MOREAU M-L¹ montre que la gestion des langues en familles est marquée par le rôle du père qui consiste à déterminer quelle(s) langue(s) les enfants doivent parler à la maison allant jusqu'à interdire telle ou telle langue en famille. Selon MOREAU M-L, malgré le statut du père, le rôle important de la mère par l'intermédiaire de qui sa ou ses langues sont acquises par les enfants, est démontré. D'après son enquête, la communication familiale est identique au Sénégal et en Gambie.

DREYFUS M² au cours d'une enquête réalisée sur une trentaine de familles dakaroises a démontré que la communication familiale d'une génération à un autre est pour tous les groupes marquée par la décroissance continue de l'emploi exclusif de la langue d'origine. Elle est aussi marquée par la progression de l'usage alterné ou mélangé de langues.

Ses résultats révèlent que certaines langues font preuve de plus de continuité entre les générations, leur emploi exclusif se maintient dans la plupart des interactions entre les membres de la famille. DREYFUS, M a révélé qu'au cours de ladite enquête 41,7% des parents dakarois, lors des pratiques langagières alternent ou mélangent les langues. Donc elle conclut premièrement que les langues coexistent dans la famille et chez un individu suivant un rapport d'intégration ou de complémentarité. Ensuite elle remarque que d'autres langues de l'extérieur viennent s'ajouter à la ou aux langues familiales suivant un rapport d'exclusion ou de tension. DREYFUS, M précise aussi que l'irruption

¹ Marie-Louise MOREAU. « Quelle Langue pour Leurs Enfants ? Diola, Français et Wolof dans l'imaginaire d'Adolescents Diolas Scolarisés » in Plurilinguismes N°2, 1990, pp. 166-206

² Martine, DREYFUS. « La Communication Familiale en Milieu Linguistique et Culturel Complexe » in Plurilinguismes N°1, 1990, pp. 13-33

de la ou des nouvelles langues repousse l'autre langue. Enfin elle affirme que des interdits ou des dissuasions d'usage caractérisent la gestion des langues dans l'espace familial.

DEPREZ, C³ met l'accent sur le rôle joué par la femme dans l'espace familial lors de la transmission de la langue. Elle fait cas d'une **jinwaz** nommée Sylvie qui a épousé un **lawɔsjɛn**. Cette mère de trois enfants, a parlé **jinwa** avec l'aîné, le **fransɛ** avec le second garçon et le **jinwa** avec la fille. Pour cette famille étrangère vivant en **frans**, la mère a sacrifié sa langue le **jinwa** pour l'intégration et la réussite scolaire des enfants.

³ Christine, DEPREZ. « Parler de Soi, Parler de son Bilinguisme : Récits d'Apprenants et de Bilingues » in Le Bilinguisme, A. I. L. E, N° 7, Université de Paris VIII, 1996, pp. 16-22

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODE D'ETUDE

2.1 CADRE THEORIQUE

Pour étudier le sujet intitulé la gestion des langues chez les couples mixtes : les rôles joués par les acteurs pères, mères et domestiques, nous avons choisi la théorie de médiation de LUDI et PY.

LA DOUBLE MEDIATION LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

Elle affirme que la communication au sein des couples mixtes est marquée par la double médiation linguistique et culturelle entre les deux générations : les parents médiatisent les relations des enfants avec le milieu et la langue d'origine. Les enfants médiatisent les relations des parents avec le milieu et les langues de la ville. Mais elles précisent que dans cette double médiation chaque parent joue un rôle différent vis-à-vis des langues d'accueil : le père utilise souvent le français en alternance avec la langue d'origine, la mère, sa langue. Selon LUDI et PY (1995), la communication familiale est marquée par une double médiation : les enfants médiatisent les relations des parents avec le milieu et les langues de la ville : le wolof et le français. Les parents médiatisent les relations des enfants avec le milieu et la langue d'origine. Mais dans cette double médiation, chaque parent joue un rôle différent vis-à-vis des langues d'accueil : le père utilise souvent le français en alternance avec la langue d'origine, la mère, le wolof. L'acquisition des langues pour l'enfant dans la famille se fait le plus souvent à partir de pratiques discursives marquées par l'alternance ou de mélanges de langues à caractère parfois instables. L'analyse de conversations enregistrées lors de séances de travail montre également que le code mixte wolof-français est fréquemment utilisé comme médium d'apprentissage. Ceci remplace singulièrement le français dans un statut de langue seconde et le wolof urbain dans une fonction de langue d'enseignement.

Toujours selon LUDI et PY ce sont les enfants d'âge scolaire qui introduisent l'usage du français et que ce sont leurs parents qui tiennent à l'usage de leur langue maternelle.

LE PARLER BILINGUE : elle est marquée par l'usage de deux langues, alternées ou mêlées, était très majoritaire dans les familles devant de loin l'usage unique du français ou de la langue des parents.

2.2. METHODE D'ETUDE

a- Type d'étude

Les enfants **betamaribe** issus de parents mixtes ont rempli des questionnaires. Quant aux parents, ils ont subi des entretiens longs. Enfin, nous avons recueilli les enregistrements de conversations familiales.

b- Population d'étude

Une trentaine de familles mixtes **otamari** ont été enquêtées. Les enfants qui sont issus de ces unions ont été questionnés; précisément ceux qui vont à l'école. Des entretiens longs ont été faits avec une trentaine de pères et de mères. Des enregistrements de conversations familiales ont été réalisés dans les familles mixtes **otamari** facilement accessibles.

c- Technique de collecte de données

Trois techniques ont été utilisées.

- La technique d'entrevue ;
- L'exploitation documentaire ;
- L'observation et l'enregistrement des conversations familiales.

d- Echantillonnage

Sur les trente (30) ménages, nous avons pu interroger vingt (20) pères, 30 (trente) mères, dix (10) domestiques, quinze (15) amis, et vingt (20) enfants **betamaribe**, soit quatre vingt quinze (95) personnes.

e- Déroulement de l'enquête

La collecte des données sur le terrain s'est déroulée du 12 au dix neuf Janvier deux mille dix. Un autre retour sur le terrain a été fait le 21mai deux mille onze. Les données recueillies confirment les résultats préalablement trouvés.

CHAPITRE III : RESULTATS DE L'ETUDE

3.1 PRESENTATION DES RESULTATS

A la question : quelle est votre profession ? Nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau 0 : Répartition des personnes enquêtées selon la profession

Profession	Effectif	Pourcentage
Sans emploi	23	24,21%
Chauffeur	07	07,37%
Militaire	05	05,26%
Enseignant	04	04,21%
Infirmier	05	05,26%
Mécano concepteur	01	01,05%
Electro technicien	05	05,26%
Agent rural	02	02,11%
Vendeuses	07	07,37%
Comptables	02	02,11%
Journalistes	03	03,16%
Ménagères	21	22,10%
Domestiques	10	10,53%
Total	95	100%

Commentaire

Les résultats montrent que les sans emploi sont les plus nombreux, soit 24,21% : ce sont les enfants **betamaribe** et leurs amis enquêtés. En ce qui concerne les ménagères, elles sont évaluées à 22,10%. A part ces professions sédentaires, viennent les professions mobiles qui nécessitent beaucoup de disponibilité : les chauffeurs (07,37%), les militaires (05,26%), les infirmiers

(05,26%), les électrotechniciens (05,26), les vendeuses (07,37%). Viennent ensuite les enseignants estimés à (04,21%), les journalistes (03,16%). Quant aux comptables, ceux enquêtés sont de (02,11%), les domestiques (10,53%). Le métier le moins représentatif est celui du mécano concepteur, soit (01,05%).

Deuxième question : « quelle est votre niveau d'instruction ? »

Nous avons recueilli les résultats suivants :

Tableau 1 : Répartition des personnes enquêtées selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif	Pourcentage
ont fait le CP	30	31,58%
CEPE		09,47%
Sans instruction	17	17,90%
ont fait la quatrième	09	09,47%
BEPC	12	12,63%
BAC	11	11,58%
BAC +	07	07,37%
Total	95	100%

Commentaire

A la lecture de ce tableau, on constate que, parmi les personnes enquêtées, celles qui ont fait le cours préparatoire(C.P) sont les plus nombreuses : 31,58%.

Ensuite les sans instruction sont évalués à 17,90%, suivis immédiatement de ceux qui ont le BEPC (12,63%), ceux qui ont le BAC (11,58%). D'autres :(09,47%) ont le CEPE, (09,47%) ont fait la classe de quatrième ; le reste (07,37%) ont le BAC et plus.

Troisième question : «quelles sont les langues que vous parlez ?» Les réponses suivantes ont été recueillies :

Tableau 2 : Répartition des langues parlées entre les parents

Langues parlées	Effectif	Pourcentage
fransɛ et fɔn	13	26%
fransɛ uniquement	23	46%
fɔn : langue de la mère	12	24%
Ditamari : langue du père	02	04%
Total	50	100%

Commentaire

26% des parents utilisent deux langues, pendant ce temps, 46% préfèrent utiliser uniquement le **fransɛ**. Quant à la langue de la mère, 24% des parents l'utilisent contre 04% pour le **ditamari** la langue du père.

Quatrième question : « quelles sont les langues que vous parlez à vos enfants ?» Les réponses suivantes ont été recueillies chez les différents parents.

Tableau 3 : Répartition des langues parlées par les pères à leurs enfants

Langues parlées	Effectif	Pourcentage
fransɛ	15	75%
Langue du milieu ou fɔn	02	10%
Ditamari	03	15%
Total	20	100%

Commentaire

La lecture de ce tableau nous montre que les pères préfèrent faire usage du **fransɛ** soit (75%), (15%) d'entre eux utilisent leur langue : le **ditamari**, les (10%) restant emploient la langue du milieu ou le **fɔn**.

En ce qui concerne les mères, les résultats suivants ont été recueillis :

Tableau 04 : Répartition des mères suivant les langues qu'elles parlent à leurs enfants

Langues parlées	Effectif	Pourcentage
fransɛ	16	53,33%
fɔn	12	40,00%
ditamari	02	06,67%
Total	30	100%

Commentaire

La lecture de ce tableau permet de savoir les langues que les mères parlent à leurs enfants. Ainsi 53,33% des mères utilisent le **fransɛ** lorsqu'elles s'adressent à leurs enfants. Mais d'autres mères : 40% utilisent leur langue :

le **fɔn** avec leurs enfants. 06,67% des mères emploient le **ditamari**, la langue du père. Nous pouvons déduire que les parents majoritairement ont une préférence pour le **fransɛ**. En effet, 75% des pères utilisent le **fransɛ** de même que 53,33% des mères. C'est après avoir donné une priorité à la langue française, que les pères utilisent de façon minoritaire leur langue : 15% des pères emploient le **ditamari**. Quant aux mères, elles utilisent de façon fréquente leur langue : soit 40%. Mais qu'est-ce qui explique ces comportements observés chez ces mères ?

Cinquième question : « Quelle est alors leur niveau d'instruction ? »

Les diverses données ont été recueillies et analysées :

Tableau 5 : Répartition des mères enquêtées selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif	Pourcentage
BAC+	05	16,67%
Sans instruction	05	16,67%
Ont fait le CP	12	40%
BEPC	08	26,66%
Total	30	100%

Commentaire

40% des mères enquêtées ont fait le Cours Préparatoire(C.P). D'autres évaluées à 26,66% ont le BEPC. 16,67% sont sans instruction. Le reste des mères a le BAC+.

Sixième question : « quelles sont les langues que vous, enfants, utilisez lorsque vous parlez avec vos parents ?»

Les données suivantes ont été recueillies :

Tableau 6 : Répartition des langues parlées par les enfants à leurs pères

Langues parlées	Effectif	Pourcentage
Fransε	14	70%
Ditamari	02	10%
Langue du milieu ou le fɔn	04	20%
Total	20	100%

Commentaire

10% des enfants enquêtés parlent le **Ditamari**. 20% d'entre eux préfèrent utiliser la langue du milieu ou celle de la mère: le **fɔn**. 70% des enfants utilisent le **Fransɛ** dans leurs conversations avec leurs pères. En ce qui concerne leur mère, on constate :

Tableau 7 : Répartition des langues parlées par les enfants à leur mère

Langues parlées	Effectif	Pourcentage
Fransɛ	06	30%
fɔn	12	60%
Ditamari	01	05%
Langues du milieu	01	05%
Total	20	100%

Commentaire

60% des enfants connaissent le **fɔn** la langue d'origine de leur mère et la parlent, pendant ce temps, 30% utilisent le **Fransɛ**. Ceux qui utilisent le **Ditamari** ou les langues du milieu avoisinent chacun 05%. Les enfants préfèrent utiliser la langue de leur mère.

Septième question : « quelles sont les langues que les domestiques parlent aux enfants ? » Les données suivantes ont été recueillies :

Tableau 8 : Répartition des domestiques enquêtées selon leur ethnie et les langues parlées avec les enfants

Ethnies	Langues parlées entre la domestique et les enfants	Effectif	Pourcentage
Domestiques bɛtamaribɛ	Exclusivement le Fransɛ	08	80%
Domestiques waama	<ul style="list-style-type: none"> • Fransɛ devant les parents • waama en leur absence 	02	20%
Total		10	100%

Commentaire

80% des domestiques **bɛtamaribɛ** parlent le **Fransɛ** avec les enfants, les domestiques **waama** (20%) utilisent, selon les circonstances, le **Fransɛ** ou le **waama**.

Huitième question : « Est-il indispensable que vos enfants et vos épouses parlent **Ditamari** ? » Les données suivantes ont été recueillies :

Tableau 9 : Répartition des parents selon leurs convictions

Convictions des parents	Effectif	Pourcentage
Liberté est laissée aux enfants dès leur maturité d'apprendre ou de ne pas apprendre leur langue	07	14%
C'est indispensable de parler ditamari	11	22%
C'est inutile d'apprendre le ditamari	06	12%
Les mères croient que parler ditamari n'est pas un facteur d'intégration ni pour elles ni pour leurs enfants	12	24%
Parler ditamari est un facteur d'intégration	14	28%
Total	50	100%

Commentaire

Ceux qui suivent l'idéologie selon laquelle la langue permet l'intégration avoisinent (28%). (24%) des mères croient que parler **ditamari** n'est pas un facteur d'intégration ni pour elles ni pour leurs enfants. Il faut préciser que ce n'est pas la langue au sens générique. C'est la langue maternelle ou l'une des langues des deux parents. D'autres (22%) croient que parler le **ditamari** est indispensable pendant que (12%) n'y croient pas.

Neuvième question: «quelles sont les actions entreprises par les pères pour l'apprentissage du **ditamari** aux enfants?» Les données suivantes ont été recueillies :

Tableau 10 : Répartition des actions des parents

Actions des parents	Effectif
Utilisation de domestiques bɛtamaribɛ	09
Vacances à bukɔnbe	25
Usage exclusif du franɛ	35
Apprentissage du fɔn la langue de la mère	12
Utilisation de la langue du milieu	07

Commentaire

Plusieurs parents utilisent ces actions, ce qui justifie le dépassement au niveau de l'effectif.

Dixième question : « quelles sont les raisons qui fondent le choix des langues parlées en familles ? » Les données suivantes ont été recueillies :

Tableau 11 : Répartition des parents suivant les raisons du choix des langues parlées en familles

Les raisons	Effectif	Pourcentage
Intégration	13	26%
Ordre académique	22	44%
Les deux	12	24%
Les langues nationales	03	06%
Total	50	100%

Commentaire

(26%) des parents ont choisi les langues à parler en familles en fonction de l'intégration des enfants. 44% ont évoqué des raisons d'ordre académique. 24% des parents ont évoqué les deux raisons, pendant que 06% pensent que l'utilisation des langues nationales empêchent les enfants de bien travailler à l'école. Ceci nous amène à demander aux acteurs : mères, domestiques et aux enfants les langues interdites dans le ménage et qui les interdit?

Onzième question : « quelles sont les langues interdites dans le ménage ? » Les données suivantes ont été recueillies chez les enfants, les conjointes et les domestiques.

Tableau 12 : Les langues interdites par les pères dans le ménage

Langues interdites	Effectif	Pourcentage
Fransɛ	10 sur 20	50%
fɔn	20 sur un ensemble de 20	100%
Langues parlées dans l'environnement	18 sur 20	90%

Commentaire

50% des pères interdisent l'utilisation du **Fransɛ**. Tous les pères interdisent l'utilisation du **fɔn** dans le ménage, pendant que 90% refusent d'utiliser les langues parlées dans le milieu.

Tableau 13 : Les langues interdites par les pères aux domestiques

Langues interdites	Effectif	Pourcentage
Fransɛ	Dix pères l'interdisent sur un nombre de 20 pères	Soit 50%
fɔn	Tous les vingt pères interdisent aux domestiques l'utilisation du fɔn	100%
Les langues du milieu	Tous les vingt pères interdisent aux domestiques l'utilisation des langues du milieu	100%

Commentaire

50% des pères recommandent l'utilisation du français pendant que 100% refusent l'utilisation du **fɔn** ainsi que les langues parlées dans le milieu.

Tableau 14 : Les langues interdites aux mères par leurs conjoints

Langues interdites	Effectif	Pourcentage
fransɛ	Sur un total de vingt, dix pères interdisent à leurs femmes l'utilisation du fransɛ	50%
fɔn	18 pères interdisent sur 20	90%
Langues du milieu	20 pères interdisent	100%

Commentaire

Les conjoints (100%) interdisent l'utilisation des langues du milieu. 90% interdisent le **fɔn**. 50% des pères interdisent l'utilisation du **fransɛ**.

Douzième question : «quelles sont les langues que vous parlez avec vos amis ?»

Les données suivantes ont été recueillies :

Tableau 15 : Répartition des langues que les amis parlent aux enfants.

Langues parlées	Effectif	Pourcentage
Fransε	03	20%
Fɔn	05	33,33%
Yoruba	02	13,34%
Angle	05	33,33%
Total	15	100%

Commentaire

33,33% des amis parlent aux enfants **betamaribe** soit le **fɔn**, soit l'**angle**. D'autres évalués à 13,34% leur parlent **yoruba**, pendant que 20% parlent **fransε**.

Tableau 16 : Répartition des langues que les enfants parlent avec leurs amis.

Langues parlées	Effectif	Pourcentage
Fransε	04	20%
Fɔn	13	65%
Angle	03	15%
Total	20	100%

Commentaire

Les enfants **betamaribe** évalués à 20% préfèrent parler le **fransε** à leurs amis. D'autres, la langue de leur mère, ils sont de 65%. Ceux qui parlent **Angle** sont évalués à 15%.

Treizième question : «quel type de suivi vous est accordé?» Les données suivantes ont été recueillies :

Tableau 17 : Type de suivi dans les trente ménages enquêtés

Type de suivi des enfants	Effectif	Pourcentage
Liberté totale	08	26,66%
Liberté conditionnée	12	40,00%
Enfermement	10	33,34%
Total	30	100%

Commentaire

On constate que 26,66% des ménages accordent la liberté totale aux enfants pendant que 40% utilisent celle conditionnée. Les autres : 33,34%, les enferment.

Quatorzième question : précisez votre âge. Les résultats suivants ont été obtenus :

Tableau 18 : Répartition des personnes enquêtées selon l'âge

Tranches d'âge	Effectif	Pourcentage
Moins de 12 ans	17	17,89%
12 à 30 ans	32	33,69%
30 à 39 ans	27	28,42%
39 ans et plus	19	20%
Total	95	100%

Commentaire

Cette population d'étude est apparemment jeune. 33,69% ont l'âge compris entre 12 et 30 ans. D'autres (17,89%) ont moins de douze ans. 28,42% ont la fourchette d'âge comprise entre 30 et 39 ans. Les 20% restant ont 39 ans et plus.

Quinzième question : précisez votre sexe. Les résultats suivants ont été obtenus :

Tableau 19 : Répartition des personnes enquêtées selon le genre :

Sexe	Effectif	Pourcentage
Féminin	54	56,84%
Masculin	41	43,16%
Total	95	100%

Commentaire

Il ressort que parmi les 95 enquêtés, le sexe féminin domine largement avec 56,84% contre 43,16% pour le genre masculin.

3.2 ANALYSE, COMMENTAIRE ET SUGGESTIONS

A- Analyse et commentaire

Ce travail a porté sur l'étude de la gestion des langues au sein des couples mixtes **otamari** : un **otamari** et une **fɔn**. La plupart des personnes enquêtées sont de sexe féminin 56,84% contre 43,16% de sexe masculin. Ce que confirment les résultats du tableau N°19 intitulé : Répartition des personnes enquêtées selon le genre.

De ce tableau, il ressort que parmi les 95 personnes enquêtées, 54 personnes soit 56,84% sont de sexe féminin contre 43,16% de sexe masculin.

En ce qui concerne l'âge de la population d'étude : 17,89% ont moins de douze ans, 33,69% sont dans la fourchette d'âge comprise entre 12 et 30 ans. Quant à celle comprise entre 30 et 39 ans, elle est évaluée à 28,42% ; 20% ont 39 ans et plus. Ce que confirment les résultats du tableau N°18 nommé: Répartition des personnes enquêtées selon l'âge.

L'analyse des données recueillies a permis d'aboutir aux constats suivants :

- Langues parlées.

53,33% des mères font l'effort de parler un **fransɛ** familial à leurs enfants. D'autres (40%) leur parlent le **fɔn**. Quant aux enfants, 30% d'entre eux parlent **fransɛ** à leurs mères. Certains (60%) des enfants utilisent le **fɔn**. Les mères fon phones ont majoritairement fait le Cours Préparatoire. Ce que confirme le tableau N°5 intitulé : "Répartition des mères enquêtées selon leur niveau d'instruction ". Précisons que l'enquête s'est déroulée précisément à **Kotonu** où le **fɔn** est une langue véhiculaire. Les mères enquêtées parlent un **fransɛ** approximatif. C'est pourquoi elles utilisent le **fɔn**: donc le niveau d'instruction des mères a une corrélation avec les langues parlées en familles.

Mais au niveau des pères, on constate que l'utilisation du **fransɛ** est fréquente, au détriment de la langue **fɔn**. Au sujet de cette langue, les pères laissent croire qu'ils ne la comprennent ni ne la parlent. Ils sont aux aguets pour suivre les sujets abordés par leur voisinage. Ces pères font semblant de ne pas comprendre la langue **fɔn** parce que leur entourage aime les critiquer en leur présence.

- Alternance didactique des langues.

Face à la multiplicité des langues et des cultures des apprenants, les enseignants ont recours à une langue maternelle pour asseoir les apprentissages dans une autre langue. En observant, on constate que ce phénomène s'est accentué à l'école primaire. Ce qui fait que sur les vingt enfants questionnés,

sept sont du primaire, dix du secondaire et trois de la maternelle. Les enseignants dispensent les cours en **fransɛ**, mais font les explications en **fɔn**. Ce code mixte **fɔn-fransɛ** est fréquemment utilisé comme le médium d'enseignement.

Convictions (Langues parlées)

Les domestiques **bɛtamaribɛ** apprennent le français par l'entremise des enfants **bɛtamaribɛ**. Au lieu de parler leur langue et d'apprendre le **ditamari** aux enfants en retour, elles se passionnent pour le **fransɛ**. Ainsi elles parlent **ditamari** en présence du père, mais conversent en **fransɛ** avec la mère et les enfants. C'est ainsi que les domestiques **bɛtamaribɛ** n'arrivent pas à apprendre le **ditamari** aux enfants.

- Convictions et actions

Neuf ménages utilisent des domestiques **bɛtamaribɛ**. Elles ont appris le **fransɛ** dans leurs familles d'accueil. L'objectif du ménage est qu'elles apprennent en retour le **ditamari** à leurs enfants. Mais après leur apprentissage du **fransɛ**, toutes ces domestiques ont abandonné leurs langues et préfèrent utiliser le **fransɛ**. Ces neuf ménages, pendant les vacances, envoient les enfants à **Bukunbe**, pour un bain linguistique de deux à trois mois, d'où ils arrivent à connaître des bribes de phrases en **ditamari**.

Une fois revenues en ville, les domestiques reprennent l'utilisation de la langue française. Par conséquent, les enfants perdent le peu qu'ils ont appris. En comparant les tableaux N°9 et N°10, on constate qu'il y a une corrélation entre la perception des parents et leurs actions. Tous les parents qui pensent que dès leur adolescence, les enfants vont décider d'apprendre ou non le **ditamari**, n'ont pas choisi de domestiques ni fait de baigns linguistiques. Ils ont préféré l'utilisation exclusive de la langue française. Quant aux parents soucieux de l'apprentissage du **ditamari** par leurs enfants, ils ont recours aux domestiques. Celles-ci qui

sont censées rester à la maison parlent le **fransɛ** à longueur de temps. Elles ne respectent pas la prescription des tuteurs : l'usage exclusif du **ditamari** à la maison. Les tuteurs sont obligés d'envoyer leurs enfants en vacances au village pour l'apprentissage de ladite langue. Quant aux mères, elles optent pour l'apprentissage de leur langue et l'utilisation du **fransɛ**. C'est ce qui justifie qu'il y a corrélation entre convictions et actions.

- Choix de langues

Pour des raisons d'intégration dans le milieu, 26% des parents préfèrent parler la langue du milieu pour permettre à leurs enfants de s'intégrer. Pour des raisons académiques, 44% des parents affirment que l'utilisation du **fransɛ** permet un meilleur rendement scolaire à leurs enfants. 24% évoquent les deux précédentes raisons: le rendement scolaire et l'intégration. Mais 06% des parents affirment que les langues nationales ne véhiculent pas le savoir. Donc les choix de langues parlées dans le ménage se font en fonction du milieu, pour l'intégration des enfants. Ils dépendent aussi du rendement scolaire. Les parents sacrifient parfois leurs langues au profit de l'apprentissage du **fransɛ**.

- Qui décide du choix des langues ?

Sur les vingt pères enquêtés, la moitié a exigé le choix du **ditamari** dans le ménage. D'autres au nombre de sept ont choisi exclusivement le **fransɛ**. Mais chose curieuse, leur prescription n'a pas été respectée. Dans le premier cas, les dix pères ne restent pas tout le temps à la maison. C'est ainsi que le **ditamari** a été laissé par les domestiques au profit du **fransɛ**. Dans les sept autres ménages, les pères ont exigé que les enfants parlent uniquement le **fransɛ**. Mais pendant le week-end, ces enfants qui vont à l'école parlent la langue **fɔn**. Surpris, les pères furieux ont questionné les enfants qui ont affirmé que certaines leçons se font en langue **fɔn**. Interrogés, les maîtres de

cette école ont déclaré que beaucoup d'enfants ne comprennent pas **fransɛ**, c'est pour cela qu'ils nomment la réalité en **fɔn** avant de préciser son nom en **fransɛ**. Ces pères ont interdit le **fɔn** à la maison. Lorsque les enfants le parlent, les pères énervés, accusent les mères. Ces dernières parlent **fransɛ** aux enfants devant leur père mais en leur absence le **fɔn**. Il faut aussi préciser que l'absence des pères dans le ménage pour diverses raisons fait que les mères parlent les langues "interdites" aux enfants. Donc la profession des pères l'une des causes de leur absence au foyer est un facteur facilitant l'apprentissage des langues "interdites". Il faut mettre l'accent sur le rôle joué par les femmes: les mères et les domestiques. En l'absence des pères, les enfants aident leur mère analphabète à lire, écrire et compter.

- Apprentissage spontané avec les amis

C'est l'appropriation d'une langue par un individu ou un apprenant par l'intermédiaire de ses amis qui sont soit à l'école soit en dehors. Les amis, dans l'ordre de 20% parlent **fransɛ** avec les enfants **bɛtamaribɛ**.

Mais compte tenu du fait que les amis ne parlent pas bien **fransɛ**, ils sont obligés de parler les langues du milieu à ces enfants **bɛtamaribɛ**: 33,33% le **fɔn**, 13,34% le **yoruba** et 33,33% **l'anglɛ**. Ces enfants contraints, se débrouillent : 20% parlent **fransɛ**, 65% le **fɔn** et 15% **l'anglɛ**. En dehors de la maison, les enfants parlent le **fɔn**, le **yoruba** et le **fransɛ**, parfois **l'anglɛ**.

- La mobilité de plusieurs parents fonctionnaires

Elle favorise l'apprentissage de plusieurs langues du milieu ou les langues des amis par les enfants **bɛtamaribɛ**.

Cette mobilité des parents favorise le multilinguisme chez les enfants qui ont la chance de suivre leur père. Ainsi les enfants qui restent avec leur mère ne parlent pas les mêmes langues que ceux qui sont restés avec leur père. En effet, dans cinq ménages, nous avons observé qu'en fonction des milieux, les enfants apprennent soit la ou les même (s) langue (s) ou des fois les approfondissent.

Dans le premier cas, les parents étaient à **kotonu**, quand le père a été muté sur **Onigbolo**. Les trois garçons l'ont suivi, les filles ont préféré rester avec leur mère. A **Onigbolo**, les amis des garçons leur ont appris le **yoruba**. Donc les frères parlent **ditamari**, **fransɛ**, **fɔn** et **yoruba** tandis que les filles, le **fɔn** et le **fransɛ**.

Dans le deuxième cas, les parents étaient à **nikki** où les six enfants avaient appris le **bariba**, le **yoruba** et le **fɔn**. Puis quand le père a été muté sur **kotonu**, ils ont perfectionné le **yoruba** et le **fɔn**, car ils résident à **akpakpa**.

Dans le troisième cas, le père était à **akplahoué** avec deux enfants qui ont appris le **gen** et le **fɔn**. Pendant ce temps, la mère et trois autres enfants étaient à **kotonu** où ils ont appris le **gen** et le **fɔn**. Quand le père a été muté à **seku**, la mère et les enfants l'ont rejoint; ils ont tous appris le **ayizo**. Donc les deux premiers parlent le fon, le **gen** et le **ayizo**; les trois autres le **fɔn**, le **yoruba** et le **ayizo**. C'est quand le père a été muté sur **agwe** que les trois autres ont appris le **gen** pendant que les autres l'ont approfondi. Pour les deux derniers cas, ce sont des familles polygames. En effet, l'avant-dernier cas révèle l'indignation d'un enfant qui ne sait pas parler couramment le **ditamari**. Il accuse sa marâtre d'être à l'origine de cette situation. Selon lui, sa mère est restée au village car elle est une fonctionnaire. Quand le père a été muté sur **kotonu**, la marâtre l'a suivi. Le **fɔn** était parlé par tâtonnement quant au **fransɛ**, il était le plus parlé.

En effet, la marâtre venait d'apprendre le **fransɛ**. Elle en a profité pour imposer sa langue le **bariba** au sept frères. Cette colonisation a suscité leur indignation.

Les trois autres frères qui sont restés avec la seconde femme parlent le **ditamari** couramment ainsi que le **fɔn**, puisque leur mère est fonphone.

Le dernier fait cas de cinq enfants qui sont restés au village avec leur marâtre. Ils ont appris le **ditamari** et le **yoruba** la langue de la marâtre. Quand ils ont rejoint leur père et mère à **savɛ**, ils ont appris le **fɔn** la langue de leur mère. De plus, ils ont appris le **yoruba** la langue du milieu et l'**anglɛ** parlé par leurs voisins, pendant les vacances. A la rentrée, de retour au village, ils conversent entre eux en **fɔn** et en **anglɛ** pour des sujets qu'ils veulent garder secrets.

- Type de suivi dans les familles.

40% des parents pratiquent une liberté conditionnée : les enfants ne sortent que suite à une permission, leurs allers et venir sont autorisés et contrôlés. Pendant ce temps, 33,34% des parents les enferment. Ils ne sortent que si c'est nécessaire. Leur contact avec le voisinage est soupesé voire refusé. Malgré toute tentative d'empêcher les enfants de fréquenter le voisinage, les enfants même les portes closes apprennent les langues. Par contre, 26,66% des parents n'ont aucun contrôle sur leurs enfants, ils vont et viennent quand ils veulent.

- Profession

Les ménagères sont évaluées à 22,10%. Quant aux domestiques, elles sont de 10,53%. Les pères qui ont des professions mobiles n'ont pas le temps nécessaire pour apprendre le **ditamari** à leurs enfants. Ils font appel à des relais: les domestiques **bɛtamaribɛ**. Les enfants **bɛtamaribɛ** leur apprennent le **fransɛ** pour qu'en retour elles leur apprennent le **ditamari**.

Mais le manque de disponibilité des pères les empêche de suivre les langues "interdites" employées dans les ménages. Quant aux mères ménagères, elles profitent de l'absence de leurs maris pour apprendre aux enfants le **fɔn**.

Tout comme les ménagères, les domestiques sont perpétuellement en contact avec les enfants **betamaribe**. Au lieu du **ditamari**, elles leur parlent le **fransε**. Donc le contact crée la langue ou l'enracine.

B- Suggestions

Au niveau des parents :

La langue française constitue pour les apprenants béninois une seconde langue. Son usage comme véhicule du savoir doit être repensé. C'est pourquoi, il paraît indispensable de sensibiliser d'abord les parents sur le danger que représente l'imposition d'une langue à un enfant. En effet OTTO Klineberg (1967)⁴ a montré que lorsque la langue maternelle est empêchée d'être extériorisée par l'enfant, tout le système neurologique se trouve alors brouillé et le cortex n'arrive plus à réguler le flux nerveux qui doit stimuler les muscles du larynx, de la langue et de la bouche et des mâchoires. Ce phénomène de trouble linguistique peut être évité ; car c'est un mal occasionné par l'impatience des parents. A ce sujet COUTHON (2001) conseille de laisser la personnalité de l'apprenant se structurer par le jeu normal de la dialectique Nature-Société.

Il faut aussi sensibiliser les parents qui imposent l'usage du **fransε** exclusif à leurs enfants. Ces parents croient pouvoir ainsi les aider à réussir à l'école.

Il faut aussi préciser que les parents, compte tenu de leur niveau d'instruction, ne se donnent pas la peine d'apporter les corrections lorsque la norme n'est pas respectée. Par ailleurs, il faut montrer aux parents que l'interdiction de l'utilisation des langues nationales par les apprenants a un impact sur leurs résultats scolaires. C'est pour cela qu'il faut sensibiliser les parents sur l'importance d'apprendre leurs langues maternelles à leurs enfants si non ils seront des étrangers dans leurs milieux d'origine. Pour éviter cela les

⁴ Rapport Mondial sur Le Développement Durable, 2004, pp.33-34

mères à défaut d'apprendre les langues du conjoint doivent apprendre le **fɔn** à leurs enfants.

Il faut sensibiliser les mères, compte tenu de l'indisponibilité des pères, à apprendre le **ditamari** dans les centres d'alphabétisation agréés. Ensuite elles pourront l'apprendre à leurs enfants, cela leur sera utile dans la mesure où elles pourront échanger avec les beaux-parents ou comprendre ce qui se dit à côté d'elles.

Il faut sensibiliser les parents sur l'importance de faire des visites touristiques dans le département de l'**atakora** en vue de découvrir les réalités socioculturels **otamari** et y séjourner avec les enfants.

CONCLUSION

Cette étude a permis de connaître la gestion des langues au sein des couples mixtes. En effet, la profession influence les pratiques langagières au sein des couples mixtes **otamari**. Ensuite les femmes ménagères tiennent à l'apprentissage de leur langue : le **fon**. Toutes disponibles, elles transmettent leurs langues. Elles s'arrangent pour faire croire à leurs conjoints indisponibles que leurs choix de langue sont respectés. En ce qui concerne les domestiques **bɛtamariɓɛ**, elles assistent les conjointes dans le ménage. Leur rôle est d'apprendre le **ditamari** aux enfants. Mais, elles échouent : elles parlent le **ditamari** en présence des pères et le **fransɛ** en leur absence. Quant aux pères très mobiles à cause des affectations, ils se déplacent avec une partie de leurs familles. Ces membres sont contraints d'apprendre les langues du milieu puisque leurs pères n'ont pas souvent le temps. C'est pourquoi, au sein d'une même famille, on ne parle pas les mêmes langues. Un autre facteur qui influence les pratiques langagières est le niveau d'instruction des mères fonphones. Majoritairement du niveau primaire, elles s'expriment dans un **fransɛ** qui n'est que la traduction littérale du fon, devant leurs conjoints. En leur absence, elles utilisent le **fon** ou mélangent les deux langues. Leurs enfants parlent un **fransɛ** erroné. Et les mères, compte tenu de leur niveau d'instruction, ne peuvent pas apporter les corrections nécessaires lorsque la norme n'est pas respectée. Un autre facteur qui agit sur les pratiques langagières est la conviction des parents. En effet, les pères croient que les domestiques **bɛtamariɓɛ** peuvent assumer leur mission de transmission de langues en leur absence. Alors ces parents ont jugé utile de laisser les enfants faire leur choix d'apprendre ou de ne pas apprendre leurs langues.

A ces trois types de convictions, les parents ont trouvé des actions conséquentes. En effet, les pères ont complété le travail des domestiques **bɛtamariɓɛ** par des séjours linguistiques. Mais leurs convictions et actions sont

hypothéquées par leur indisponibilité. Quant aux parents qui laissent le libre choix aux enfants dès leur maturité, leurs pères décident de leur apprendre le **fransɛ**. Quant aux mères, elles apprennent leurs langues d'origine à leurs enfants. Les pères en fonction de leur conviction décident du choix de langues. Ceux qui veulent utiliser les domestiques **bɛtamaribɛ** décrètent l'utilisation du **ditamari**. Quant aux parents qui accordent le choix de décision à leurs enfants, à l'adolescence, ils emploient exclusivement le **fransɛ**. Quant aux mères qui ne croient pas que le **ditamari** est facteur d'intégration, elles se contentent d'apprendre aux enfants le **fon**. Mais le problème, c'est que ces domestiques se passionnent pour le **fransɛ** et le choisissent au détriment du **ditamari**. Les mères aussi choisissent leurs langues d'origine.

Enfin, l'alternance didactique des langues n'est pas sans impact sur les pratiques langagières au sein des couples mixtes **otamari**. En effet, l'enseignant utilise une autre langue L2 à l'apprenant lorsqu'il fait son cours. La référence à la langue du milieu pour enseigner une notion peut être le point de départ chez l'apprenant du désir d'apprendre ladite langue.

Notons que les pratiques langagières sont marquées par l'utilisation des enfants comme médiateur pour apprendre le **fransɛ** à leur domestique, des fois à leur mère. Il faut préciser que les pères font croire qu'ils ne maîtrisent pas les langues nationales. Ils font semblant de ne pas comprendre tout juste pour savoir si l'entourage les critique. De plus, 06,67% des pères affirment que les langues nationales ne transmettent pas le savoir. Au sujet de ces perceptions, il s'agira d'expliquer aux parents que toute langue sert à instruire. Il faut aussi leur expliquer que l'enfant qui maîtrise plusieurs langues nationales a des atouts. Il peut répondre en **mina** à une question qui est posée en **yoruba** ; ce qui montre sa richesse culturelle.

Pour corriger ces différents préjugés, il est nécessaire de prendre des mesures urgentes à plusieurs niveaux :

Au niveau des parents : il faut que les pères apprennent le **ditamari** aux mères comme elles sont en permanence en contact avec les enfants, elles vont leur apprendre ladite langue. A défaut les mères peuvent s'inscrire dans les structures **otamari** pour se faire alphabétiser en **ditamari**. Elles doivent compléter leur apprentissage avec des visites touristiques dans le département de **l'atakora** pour cerner la culture **otamari**.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- BILLIEZ, J et MERABTI, N. « Communication Familiale et entre Pairs: Variations du Comportement Langagier d'Adolescents Bilingues » Plurilinguismes ; 1,1992, pp. 53-63
- 2- BOURDIEU, P. Ce Que Parler Veut Dire: l'Economie des Echanges Linguistiques, Fayard, Paris 244p.
- 3- CALVET, L et DREYFUS, M. « La Famille dans l'Espace Urbain : trois modèles de Plurilinguisme » Plurilinguismes ; 3, 1992, pp. 29 -54.
- 4- COUTHON, D. L'usage Exclusif du Français à la Maison et ses Impacts sur le Rendement Scolaire de l'Elève Béninois. Mémoire pour l'Obtention du C.A.P.E.S, E.N.S, U.A.C, 45 p.
- 5- DEPREZ, C. « Parler de Soi, Parler de son Bilinguisme : Récits d'Apprenants Bilingues » in Le Bilinguisme, A.I .L.E, N°7, Université de Paris VIII, 1996, pp. 16-22.
- 6- DREYFUS, M. « La Communication Familiale en Milieu Linguistique et Culturel Complexe » Plurilinguismes; 1, pp.13 -33.
- 7- FABRE, P et BAYLON, C. Initiation à la Linguistique, Nathan-Université, 1990,235p.
- 8- GADET, F. - La Variation Sociale en Français, Paris, OPHRYS, 186 p.
- 9- GUMPERZ, J.J. - Language in Social Group, Language Arts and Disciplines, 1972,350 p.
- 10- GUMPERZ, J.J.- Engager la Conversation, Paris, Minuit, 243p.
- 11- JUCQUOIS, G – « Le Monolinguisme ne Coûterait – il pas Finalement Plus Cher que le Multilinguisme ? Le Français, Une Langue Pour l'Europe. Actes du Colloque de Bruxelles -18-19 Novembre 1993, Cahiers de L'institut de Louvain, N°1-2, pp. 61-76

- 12- JUILLARD, C. « Répertoire et Actes de Communication en Situation de Plurilinguisme : Le cas de Ziguinchor au Sénégal » in Langage et Société, n° 68, pp. 35-62
- 13- LABOV, W. Sociolinguistique, Paris, Minuit, 1976, 196p.
- 14- MAHMOUDIAN, M. « Problèmes de Gestion des Situations Plurilingues » in Politiques Linguistiques, Mythes et Réalités Actualité Scientifique, Décembre 1996, pp.243-249.
- 15- MAZABA, J. M. et NTHEPE, E « Langue Maternelle et Langue d'Enseignement » in Le Droit à l'Éducation de Gaston MILARET, 1979, pp.165-173.
- 16- MILROY, L. Language and Social Network, Basic Blackwell, London et Hannerz, 218p.
- 17- MOREAU, M-L. « Quelle Langue Pour Leurs Enfants? Diola, Français et wolof dans l'Imaginaire d'Adolescents Diolas Scolarisés » Plurilinguismes ; 2 1990, pp.166-206.
- 18- MOREAU, M-L. « ZIGUINCHOR, ville Créole ? Jalons Pour l'Histoire de Créole Portugais de Ziguinchor » in Comprendre La Casamance, Paris, Karthala, 1994, F.G. Barbier. Wiesse (éd), pp.179-189.
- 19- OLAYIWOLA S. « Les Activités Ludiques en Classe de Français Langue Etrangère » in Revue Ouest-Africaine des Enseignants de Langues, Littératures et Linguistique (R.O.A.D.EL/WAJOLT) Volume2, Janvier 2004, pp.85-95.
- 20- RAFITOSON, E. « La Diglossie : un Métissage Linguistique ? L'Exemple de la Situation à Madagascar » in Métissages, Paris, l'Harmattan, 1992, pp.211-220.
- 21- ZONGO, B. « Alternance de Langues et Stratégies Langagières en Milieu d' Hétérogénéité Culturelle: vers un Modèle d'Analyse » in Politiques

Linguistiques, Mythes et Réalités, Actualité Scientifique, Décembre 1996,
pp.341-349.

ANNEXES

ANNEXES I

Les questionnaires d'enquête

Questionnaire (à l'endroit du conjoint)

- 1) Quel est votre nom ?
- 2) Quels sont vos prénoms ?
- 3) Précisez votre âge
- 4) Quelles sont les langues que vous parlez ?
- 5) Avez-vous des enfants?
- 6) Combien d'enfants avez-vous ?
- 7) Quelles sont les langues que vous parlez avec vos enfants ?
- 8) Pourquoi le choix de ces langues ?
- 9) Quelles sont les langues parlées dans votre milieu ?
- 10) Quelles sont les langues que vous parlez avec votre épouse ?
- 11) Parlez- vous **ditamari** ?
- 12) Est-il indispensable que vous et vos enfants le parlent ?
- 13) Avez-vous une domestique ?
- 14) Quelles sont les langues qu'elle parle ?
- 15) Quelles sont les langues qu'elle utilise avec les enfants ?
- 16) Quelles sont les langues qu'on vous refuse d'utiliser ?
- 17) Qui les interdit dans le ménage ?
- 18) Vos enfants ont-ils des amis ?
- 19) Quel type de suivi est accordé aux enfants :
Cochez une des cases : libre enfermé contrôlé
- 20) Quelle est votre profession ?

Questionnaire (à l'endroit de la conjointe)

- 1) Quel est votre nom ?
- 2) Quels sont vos prénoms ?
- 3) Précisez votre âge
- 4) Quelles sont les langues que vous parlez ?
- 5) Avez-vous des enfants ?
- 6) Combien d'enfants avez-vous ?
- 7) Quelles sont les langues que vous parlez avec vos enfants ?
- 8) Pourquoi le choix de ces langues ?
- 9) Combien d'enfants avez-vous ?
- 10) Quelles sont les langues parlées dans votre milieu ?
- 11) Quelles sont les langues que vous parlez avec votre époux ?
- 12) Parlez-vous **ditamari** ?
- 13) Si non pourquoi vous ne l'avez pas appris ?
- 14) Est-il indispensable que vous et vos enfants la parlent ?
- 15) Avez-vous une domestique ?
- 16) Quelles sont les langues qu'elle parle ?
- 17) Quelles sont les langues qu'elle parle avec les enfants ?
- 18) Quelles sont les langues "interdites" ?
- 19) Qui les interdit dans le ménage ?
- 20) Vos enfants ont-ils des amis ?
- 21) Pensez-vous que parler **ditamari** est un facteur d'intégration ?
- 22) Quelle est votre profession ?

Questionnaire (à l'endroit des enfants)

- 1) Quel est votre nom ?
- 2) Quels sont vos prénoms ?
- 3) Précisez votre âge
- 4) Quelles sont les langues que vous parlez ?
- 5) Quelles sont les langues qu'on parle autour de vous ?
- 6) Quelles sont les langues que vous parlez avec votre père ?
- 7) Quelles sont les langues que vous parlez avec votre mère ?
- 8) Quelles sont les langues que vous parlez avec vos amis ?
- 9) Parlez-vous **ditamari** ?
- 10) Avez-vous une domestique ?
- 11) Si oui quelles sont les langues qu'elle parle ?
- 12) Quelles sont les langues qu'elle vous parle ?
- 13) Quelles sont les langues "interdites" ?
- 14) Qui les interdit ?
- 15) Fréquentez-vous vos voisins ?
- 16) Quelles sont les langues que vous parlez avec vos amis ?
- 17) Quelle est votre profession ?
- 18) Avez-vous des amis du quartier ?
- 19) Etes-vous autorisé à leur rendre visite ?
- 20) Quelle école fréquentez-vous ?
- 21) Dans quelle langue les enseignants font-ils le cours?

Questionnaire (à l'endroit des amis)

- 1) Quel est votre nom ?
- 2) Quels sont vos prénoms ?
- 3) Précisez votre âge
- 4) Quelles sont les langues que vous parlez ?
- 5) Quelles sont les langues que vous parlez avec votre ami ?
- 6) Quelle(s) langue(s) parle-t-on dans votre milieu ?
- 7) Quels sont vos jeux favoris ?

Questionnaire (à l'endroit de la domestique)

- 1) Quel est votre nom ?
- 2) Quels sont vos prénoms ?
- 3) Précisez votre âge
- 4) Quelle est votre profession ?
- 5) Quelles sont les langues que vous parlez avec les enfants ?
- 6) Parlez-vous **ditamari** ?
- 7) Quelles sont les langues "interdites" ?
- 8) Qui les interdit ?
- 9) Quelles langues le père parle à ses enfants ?
- 10) Quelles langues la mère parle aux enfants ?

ANNEXE II

Le tableau

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
GLOSSAIRE.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
SOMMAIRE.....	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : GENERALITES.....	3
1.1 Enoncé du problème.....	3
1.2 HYPOTHESE ET OBJECTIFS.....	4
1.2.1 Hypothèse.....	4
1.2.2 Objectifs	4
1.2.2.1 Objectif général.....	4
1.2.2.2 Objectifs spécifiques.....	4
1.3 CADRE CONCEPTUEL.....	5
1.4 REVUE DE LITTERATURE.....	6
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODE D'ETUDE.....	8
2.1 CADRE THEORIQUE.....	8
2.2. METHODE D'ETUDE	9
a- Type d'étude.....	9
b- Population d'étude.....	9
c- Technique de collecte de données.....	9
d- Echantillonnage	9
e- Déroulement de l'enquête	10

CHAPITRE III : RESULTATS DE L'ETUDE.....	11
3.1 PRESENTATION DES RESULTATS.....	11
3.2ANALYSE, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS.....	24
A- Analyse et commentaires	24
B- Suggestions.....	31
CONCLUSION GENERALE.....	33
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	36
ANNEXES.....	40